

OBJECTIFS d'HEVA

- ♦ **Permettre** aux femmes, hommes et personnes issues de la communauté LGBTQIA+, avec ou sans enfant(s), victimes de violences intrafamiliales : d'accéder à une offre d'hébergement temporaire, de contribuer à leur relogement définitif et de bénéficier d'un accompagnement global social spécifique
- ♦ **Favoriser** un accompagnement personnalisé dans les démarches :
 - de mise en sécurité et sûreté
 - juridiques / administratives
 - liées au logement
 - budgétaire / épargne
 - de suivi psychologique / de santé
 - de parentalité et d'éducation
- ♦ **Accompagner** le rétablissement des compétences psychosociales et des habiletés de toutes et tous.

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF

- ♦ Orientation via la plateforme SI-SIAO suite à la prescription des opérateurs du territoire.
- ♦ 8 places en Hébergement « transition » (type CHRS) sur Saint-Denis
- ♦ 10 places en « Logement Perspectives » (type Inter-Médiation Locative—IML) sur tout le département
- ♦ Contrat de 6 mois, renouvelable
- ♦ Hébergement en appartement de « stabilisation » meublé type T1, T3 ou T4 sur Saint-Denis
- ♦ Inter-Médiation Locative en appartements de typologies différentes en fonction de la composition du ménage

Personnes Ressources HEVA

M. Jean-Pierre CARDAO
Directeur Pole Social
0693 90 61 04
jean-pierre.cardao@aapej.re

Mme Laurence MALAGANNE
Directrice Adjointe Pole Social
0692 65 82 25
laurence.malaganne@aapej.re

Mme Valérie BONHOMME
Cheffe de service
0692 77 95 42
valerie.bonhomme@aapej.re

Mme Marie-Virginie GRONDIN
Éducatrice Spécialisée
0693 63 10 02
marievirginie.grondin@aapej.re

Mme Lou FAVIER
Psychologue
0692 39 07 83
lou.favier@aapej.re

Pour nous contacter :

81 Rue Félix Guyon Bat B Bureau 3
97400 Saint-Denis
0262 98 59 04
heva@aapej.re

APEJ
Association Aide et Protection de
l'Enfance et de la Jeunesse
Membre du Groupe SOS
aapej@aapej.re
www.aapej.re

GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous
A.A.P.E.J

PÔLE SOCIAL HEVA

Accompagnement des personnes isolées avec ou sans enfant(s), victimes de violences intrafamiliales.



LA MISSION HEVA

En 2022 La Réunion obtient un financement Etat de 8 places en hébergement d'urgence et 18 places d'hébergement et logement, dédiées à l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales avec ou sans enfant(s).

L'AAPEJ - Groupe SOS, en accord avec l'Etat, s'est positionnée fin juillet 2022 sur **18 places en hébergement temporaire et en dispositif de logement de transition ouvertes fin 2022** :

- ◆ 8 places en ALT « hébergement de transition »
- ◆ 10 places en ALT dit de «perspective » d'accompagnement en IML (Intermédiation Locative).

Les objectifs des appartements sont de permettre aux femmes, hommes avec ou sans enfant(s) et personnes issues de la communauté LGBTQIA+, victimes de violences intrafamiliales, d'accéder à une offre d'hébergement temporaire, de contribuer à leur relogement définitif et de bénéficier d'un accompagnement global social spécifique.

Partenariat :

L'association travaille en synergie avec tous les acteurs de lutte contre les violences du territoire, l'ARAJUFA, l'Etat, le Département de La Réunion, la Région Réunion, les communes...

Comment Y accéder ?

Conditions d'accès :

L'orientation sur les places HEVA en hébergement se fait via le dispositif SIAO Urgence

L'orientation sur les places HEVA en Logement se réalise via le dispositif SIAO Logement

◆ Les conditions d'accès aux **8 places Hébergement transition** :

Ces places s'adressent à toutes personnes majeures avec ou sans enfant, en situation régulière ou non, avec ou sans ressources :

qui ont effectué ou souhaitent effectuer un dépôt de plainte ou avoir cette démarche en perspective
qui veulent s'engager à rompre tout lien direct avec le/la conjoint.e violent.e ou la personne violente

◆ Les conditions d'accès aux **10 places Logement perspectives** :

- Être majeur(e)
- Être en situation régulière
- Avec ou sans enfant
- Avoir des ressources pérennes ou mobilisables à court terme
- Être en capacité d'accéder à une autonomie à court terme
- Avoir effectué un dépôt de plainte ou accepter d'être accompagné dans cette dé-

En Pratique

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 18 h00 et 1 samedi par mois
- Permanences soirs, weeks-end et jours fériés
- Entretiens individuels en journée en fonction des horaires de placement extérieur
- Entretiens psychologiques réguliers
- Visites à domicile

Visites d'accompagnement auprès des partenaires institutionnels et opérationnels

Participation financière :

- ◆ Participation à l'Hébergement à hauteur de 15 % des Ressources de la personne (Aides sociales comprises)
- ◆ Caution de 120 € (versée en plusieurs fois au besoin)
- ◆ Loyer et dépôt de garantie sur le volet Logement

